

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 19 avril 1983

La séance est ouverte à 11 heures.

● (1105)

[Traduction]

PRIVILÈGE

M. NIELSEN—LA NOUVELLE CONCERNANT LA FUITE
BUDGÉTAIRE

L'hon. Erik Nielsen (chef de l'opposition): Madame le Président, je soulève la question de privilège au sujet d'une grave fuite budgétaire qui s'est produite hier. Je saisis la première occasion qui m'est offerte de soulever la question. Après m'avoir entendu, vous voudrez certainement demander l'avis d'autres députés à ce sujet, et je suis disposé à proposer une motion si la question de privilège vous paraît fondée à première vue.

Le secret budgétaire est un des principes fondamentaux de notre système parlementaire. Le ministre chargé de présenter un budget doit également veiller à ce que les dispositions de celui-ci ne soient pas divulguées prématurément. Il y a de nombreuses raisons à cela. Les fuites budgétaires ont déjà permis à certains de réaliser des bénéfices financiers et ont entraîné de grosses fluctuations du marché monétaire. Selon mes renseignements, on peut observer actuellement ces fluctuations et le dollar canadien est en baisse sur les marchés monétaires.

Il n'est pas nécessaire de défendre ce principe. Il a toujours été accepté dans le système parlementaire depuis qu'il y a des budgets. Une violation du secret budgétaire a toujours entraîné la démission du ministre. Cela revient également à trahir le serment d'office que le ministre prête en tant que membre du Conseil privé.

Une affaire de ce genre a défrayé la chronique au Royaume-Uni. Le Chancelier de l'Échiquier, Hugh Dalton, avait laissé entendre aux journalistes, au cours d'une conversation, que la taxe sur le tabac allait augmenter. C'est un précédent sur lequel je reviendrai. Le Chancelier avait immédiatement démissionné à la suite de son imprudence.

Même si M. Dalton avait démissionné, un comité spécial avait été chargé de mener une enquête approfondie sur cette affaire, ce qui montre que le Parlement britannique jugeait cette faute très grave. A propos, notamment, de cette affaire, M. S. R. Finer, professeur en administration publique, a déclaré que cet incident avait soulevé de tels doutes quant à la prudence et à l'intégrité de M. Dalton que ce dernier avait dû démissionner.

C'est exactement la même chose ici. Ce n'est pas la première fois que le ministre est en difficulté. Il a autorisé le contrat Gillespie, mais il a oublié qu'il l'avait signé ou même eu sous les yeux. Souvenons-nous que M. Gillespie était en mesure de

profiter d'une disposition incluse dans le premier budget présenté par ce ministre.

Même si le premier ministre (M. Trudeau) a estimé que le ministre des Finances n'était nullement visé par les lignes directrices, il ne s'agit pas ici uniquement d'une simple question de lignes directrices. C'est l'intégrité parlementaire qui est en jeu.

Des voix: Bravo!

M. Nielsen: Et l'intégrité du ministre? Il serait même ridicule d'en parler. Il n'en reste plus grand-chose. On ne peut même plus parler de prudence à propos du ministre des Finances (M. Lalonde).

Un magnétoscope montre l'ancien ministre des Finances qui, à une séance de photos, prend bien soin de cacher son exposé budgétaire, car, explique-t-il, «les caméramen sont équipés de zooms». Je parle de l'ancien ministre qui, dans les mêmes circonstances, avait dissimulé son budget. Il avait refusé de le feuilleter parce qu'il se méfiait des zooms. Telle était son attitude.

Celle du ministre actuel est tout à fait différente. Il a fait le clown, plaisanté et parlé des zooms au cours de l'interview. J'ai une copie de cet enregistrement. Il a dit en plaisantant: «J'espère que vous n'avez pas de zooms». Il a plaisanté à propos du caractère secret de ce document et il l'a fermé au cours de la séance de photos, afin qu'on ne puisse en voir le contenu. Mais plus tard, il l'a ouvert, l'exposant aux zooms des caméras. On peut se poser la question suivante: Savait-il qu'on filmait les pages du budget au fur et à mesure qu'il les feuilletait? Il savait certainement que les appareils pouvaient être munis de zooms, étant donné qu'il en avait lui-même parlé. Pendant tout ce temps-là, alors qu'il se complaisait dans la publicité qu'il avait lui-même suscitée, on enregistrait son budget sur magnétoscope. Rien de moins qu'une fuite magnétoscopique, quoi!

Certes, c'est une gaffe télévisée sans précédent qui devrait mériter le trophée de l'ineptie. En présentant les trophées de l'ACTRA l'autre soir, le premier ministre aurait dû en mettre un de côté pour le ministre des Finances.

A cause de son indiscrétion impardonnable et de son imprudence, le ministre a porté un coup fatal à la confiance de la Chambre et des Canadiens. L'affaire Gillespie n'était qu'une fissure comparée à ce gouffre que le ministre ne peut pas franchir. En voulant faire le clown et se faire de la publicité, il a dévoilé d'avance une partie du budget aux marchés monétaires et aux milieux financiers, de sorte que des particuliers pourraient en tirer un avantage personnel.

N'importe quel expert financier, au courant du déficit dévoilé par le ministre et des incitations à la création d'emplois, pourrait en tirer certaines conclusions très intéressantes pour les milieux financiers et en faire profiter d'autres.